

Sur le *Sedum Clusianum*;

PAR M. G. ROUY.

A la dernière séance, j'ai dit quelques mots, après la communication de M. Reynier, au sujet du *Sedum Clusianum*. En présence de la communication de M. Hamet, je parlerai un peu plus longuement sur ce même sujet.

D'une diagnose il ne faut pas détacher quelques phrases pour les contredire séparément sans considérer cette diagnose *in extenso*; aussi vais-je lire les textes complets de la diagnose de Gussone et de la mienne, complémentaire, puis ajouter quelques renseignements dont n'a pas parlé M. Hamet.

Voici la diagnose de Gussone :

« S. CLUSIANUM Guss. *Fl. Sic. Syn.*, I, p. 516, n° 3. S. gla-
 « brum, caulibus cæspitosis adscendentibus, junioribus basi
 « radicanibus conferte foliosis, floribus erectis, foliis oblongo-
 « linearibus teretibus (raro supra planiusculis) obtusis paten-
 « tibus basi æqualiter sessilibus, floribus (albis) paniculato-
 « corymbosis, petalis ellipticis acutiusculis, capsulis rostratis
 « erecto-conniventibus. »

« Caules rubentes, aliquando puberuli, steriles 1-3 pollicares,
 « ramosissimi, ideoque cæspitosi; floriferi 3-5 pollicares, sim-
 « plicissimi : folia recta, vel parum incurva, undique glandulis
 « impressis præsertim versus apicem notata, ita ut ob margines
 « elevatos foveolarum, fere verruculis scabra ibi videntur,
 « semper patentia, non deflexa, ut in S. albo; in ramulis ste-
 « rilibus valde approximata et breviora; in floriferis remota,
 « 4-5 lin. longa; protracta florescentia superne planiuscula et
 « sæpe canaliculata : flores dense corymbosi, bracteis nonnullis
 « tantum ad pedunculos inferiores subjectis : calycis laciniæ
 « virentes, petalis 3- plo breviores, ovatæ, obtusæ, adpressæ :
 « petala uti filamenta ac pistillum candida, concoloria, vel
 « subtus ad carinam rubentia, concava 1/2-2 lin. longa, vix
 « lin. lata : filamenta corollam subæquantia, stylos vero duplo
 « superantia : antheræ atrorubentes.

« *Habitus S. albi*, pro quo habui; sed præter characteres
 « notatos, caules magis radicanes, puberuli, demum rubentes;

« folia duplo breviora et aliquando fere turbinata : petala non obtusa, ut in illo, sed acutiuscula et rubro-carinata. »

Voici ce que j'ai écrit, *Flore de France*, VII, p. 117, d'après les exemplaires de mes collections et mes récoltes personnelles¹, cette description étendue complétant les caractères mentionnés par Gussone, notamment celui, si net, des *feuilles ponctuées-glanduleuses dans des alvéoles*, au point d'en être *verruculeuses-scabres*.

« Obs. — A rechercher dans le midi de la France et en Corse la forme *S. Clusianum* Guss. *Fl. Sic. Syn.*, 1, p. 516; Rouy, *l. c.*, p. 5-8, qui diffère du *S. album* par les fleurs petites (comme dans la var. *micranthum*), à pétales subaigus ou acuminés, teintés de rose ou violacés; les étamines aussi longues que la corolle² (et non d'un tiers au moins plus courtes), les corymbes florifères à rameaux plus divariqués, les tiges fertiles élevées (dépassant souvent 20 centim.), grêles, rougeâtres ou purpurines, pubérulentes, plus feuillées, à feuilles toujours dressées, les tiges stériles bien plus longues et à feuilles plus velues, glanduleuses, etc. — Hab. : Grèce, Sicile, Espagne, Portugal, Algérie. »

Voici enfin des textes sur lesquels n'a pas insisté M. Hamet qui, lui d'ailleurs, n'a pas vu sur le terrain l'aspect si tranché du *S. Clusianum*, puisqu'il ne l'a récolté *in vivo* nulle part³ :

1° — Caruel (*Flora Italiana*, IX, p. 61, a bien inscrit le *S. Clusianum* dans les synonymes du *S. album*, mais il a eu soin

1. Voici ce que j'écrivais en 1881, affirmation toujours exacte actuellement, au sujet du *S. Clusianum* : « Je l'ai recueillie en Espagne, à Jativa (1879), à Valldigna et à la sierra Mariola (1880), au cerro de Urchillo près Orihuela (1881); je l'ai reçue de M. Lajacono, venant des bois de Ficcuza (Sicile) et, de M. Schmitz, d'Adorigo près Regoa (Portugal); je l'ai vue, dans l'herbier de M. Gaudefroy, des rochers du mont Kyllenes près Trikala, et distribuée par M. de Heldreich sous le nom de *S. Clusianum* Guss.; M. Debeaux l'a envoyée, des environs de Boghar (département d'Alger), à ses correspondants avec étiquette portant : *S. album* var. *Clusii*. (ex Cosson); tous ces exemplaires appartiennent bien au *S. Clusianum* Guss. ».

2. Anthères comprises, bien entendu.

3. Ne jamais négliger ce sage précepte : « N'oublions pas que c'est dans les herborisations qu'on acquiert les premières et les principales notions de l'habitude des plantes et de leur organographie; que c'est là qu'on arrive à se former une idée nette du caractère des espèces, des races, des variétés, point de départ de toutes les classifications... ». (Decaisne, *in Bull. Soc. bot. de France*, I, p. 389).

d'ajouter : *forma brevifolia ac minutissime parce glanduloso-pilosa*. — Terracciano *Enum.*, p. 56; Tornabene *Fl. Sic.*, p. 50.

2° — M. Arcangeli (*Compendio Flora Italiana*, éd. 2, p. 567), le seul auteur qui précise l'habitat en Italie du *S. Clusianum*, a créé une var. b. *Clusianum* (Guss.) du *S. album*, et l'a indiqué « monti calcarei, nel Faentino, nell' Italia inf. ed in Sicilia », nullement dans le Nord-Ouest de l'Italie.

3° — M. de Halácsy (*Conspectus fl. Græcæ*, 1, fasc. 3, p. 583), parlant du *S. Athoum* DC., lui a donné comme synonyme : *S. Clusianum* Raulin cret., p. 756, non Guss. syn., fl. sic., 1, p. 516, *quod foliis verruloso-scabridis differt*.

De tout ce qui précède, de tous les exemplaires que j'ai examinés sur le vif et en herbier, il résulte que le *S. Clusianum*, quelque valeur taxinomique qu'on juge à propos, selon des idées préconçues, de lui attribuer, est toujours facilement reconnaissable. — Pour moi, c'est une race très nette du *S. album*.

Ce qui reste en suspens, c'est l'exacte détermination du *Sedum* provençal, laquelle doit être faite en se basant sur ce principe fondamental de la Systématique : *Diagnosis præstat herbario*, les plantes d'herbier n'étant valables que pour confirmer ou améliorer (en comblant les lacunes du texte) une diagnose, jamais pour l'infirmier; on sait, en effet, combien d'assertions erronées ont été causées par l'étude d'exsiccata soi-disant authentiques qui, en réalité, ne correspondaient que très imparfaitement à la diagnose publiée par un auteur : même des exemplaires distribués par lui! Donc si le *Sedum* provençal présente l'ensemble global des nombreux caractères longuement spécifiés par Gussone pour son espèce, c'est bien au *S. Clusianum* Guss. qu'on a affaire en Provence; s'il en est autrement, il s'agit non du vrai *S. Clusianum* mais d'une variation locale du *S. album* var. *micranthum* DC., variété répandue dans la région méditerranéenne, parfois en compagnie du type, surtout dans le Nord de son aire, mais aussi souvent seule (Cf. Ball *Spicilegium fl. Maroccanæ*, p. 453). Quant à l'assimilation pure et simple du *S. Clusianum* et du *S. album* (*α. typicum* Franchet), c'est, je le répète, une hypothèse inacceptable, selon moi, parce que matériellement contraire aux faits. — J'estime, du reste, en avoir assez dit sur ce point de minime importance et je n'y reviendrai plus.